

## CAE du 7ème Arrondissement

### Compte-Rendu \_ Séance du 26 avril

En complément des CR réalisés par les enfants.

#### Présences

Jean-Pierre Veyet - Ali, Manon  
Gilbert Dru - Lino, Marion  
François Auguste Ravier - Lino, Sefana  
Marcel Pagnol - Rim, Yacine  
Cité Scolaire Internationale - Walid, Lucy  
Aristide Briand - Lys-Isaac  
Cavenne - Naëlle, Amaury

#### Fonctionnement des Comptes-Rendus

À chaque séance, un binôme est normalement désigné pour être secrétaire de séance. Une personne sera chargée de remplir le compte-rendu écrit, une autre de répondre à quelques questions pour le compte-rendu oral.

Pour cette séance, il n'y pas eu de CR écrit du fait du manque de temps et de la séance organisée par groupe. Le CR oral a été réalisé principalement par Lucy, Ali, Lino, Naëlle et Amaury.

#### Retour sur la séance précédente

Un rapide rappel collectif du contenu et de l'avancement de la séance du 5 avril a été réalisé. Cela a permis aux enfants absent-es le 5 d'être au même niveau d'information que leurs camarades.

#### Avancement sur la construction des actions

Dès le début de la séance, les enfants sont séparés par groupe d'action à savoir : projection d'un film, concert et levée de fond et formation à la lutte contre le harcèlement scolaire.

Les objectifs de cette séance étant les suivants :

- Organiser la mise en place des actions,
- Définir les objectifs des actions,
- Comprendre les contraintes de la réalisation de ces actions.

#### **PROJECTION D'UN FILM : Yacine, Amaury, Sefana,**

Les élu-es devaient choisir entre :

- projeter le film "Un monde" au cinéma du 7ème le Comoedia, la mairie finançant 50 places, et les écoles pouvaient utiliser leur budget propre pour le faire visionner à leurs élèves,
- projeter les courts-métrages lauréats du concours "non au harcèlement" du ministère de l'éducation et réalisés par des classes d'écoles élémentaires. La projection aurait lieu dans la salle des mariages de la mairie du 7ème.

**=> Les enfants ont décidé de projeter les courts métrages.**

Explications de ce choix : ces petites vidéos parlent de différents types de harcèlements, ce type de projection coûte moins cher que le cinéma, et les films ont été écrit-es et réalisé-es par des

enfants (les premier·es concerné·es).

Autres décisions prises : ces projections auront lieu sur des temps scolaires / pendant les journées d'école, des classes de CE2 et CM seront invitées à participer (pas d'obligation).

Les enjeux de la prochaine séance du CAE (17 mai) : choisir les dates, envoyer des mails présentant le projet et proposer aux directeur·trices des écoles du 7ème de participer à cette séance, préparer le débat qui aura lieu à l'issue de la projection (pas de format clair encore défini, ça peut aussi être une sorte de conférence donnée par les élu·es du CAE).

### **CONCERT ET LEVÉE DE FOND : Walid, Ali, Marion, Lucy, Manon**

Les enfants rencontraient Lucas Roux, coordinateur technique de la ville de Lyon pendant la 2ème heure de la séance. Ils et elles avaient donc pour objectif de lui poser toutes les questions qu'ils pouvaient avoir sur l'organisation de l'événement.

Les réponses sont les suivantes :

- la communication sera faite via des flyers distribués aux commerçant·es du 7ème, en sortie d'école et aux élèves de l'arrondissement,
- le lieu pourrait être soit une cour d'école soit un espace public,
- l'OTEP coûterait 5€ et doit être déclarée 2 mois avant l'événement,
- la musique pourrait être réalisée par : l'école de musique, la mjc, les collégiens de Saint-Louis et Clémenceau en chorale,
- le Conseil aura besoin de tables, de chaises, d'enceintes, des micros et une scène,
- places possibles : environ 70,
- il est possible de mettre des stands en fonction de l'emplacement choisi,
- les personnes pouvant aider à l'installation sont Coline et Lucas de la mairie (+ Robins des Villes),
- Pour le choix de la date, il est compliqué (voir impossible) de mobiliser les agent·es de la ville le WE, si c'est un soir de la semaine, ce serait de 17h45 à 19h afin que les enfants puissent finir pas trop tard la journée.

Les enjeux de la prochaine séance du CAE (17 mai) : choisir l'association qui sera bénéficiaire des dons, choisir la date, choisir le lieu, choisir quoi vendre, etc...

### **FORMATION À LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE :**

**Lino, Lino, Naëlle, Rim, Lys-Isaac**

Sur les 5 associations contactées formant à la lutte contre le harcèlement scolaire, seules 2 ont répondu qu'elles étaient disponibles.

Suite à la description des formations proposées par [Chagrin Scolaire](#) et [Impact](#), les enfants ont dû hiérarchiser leur préférence de formation.

**=> Les élu·es préfèrent la formation donnée par Chagrin Scolaire car plus directement liée au harcèlement scolaire.**

Les contraintes / points négatifs sont les suivants : coût assez élevé : environ 750€ TTC pour une formation de 2h à destination d'une quinzaine d'enfants.

Les avantages : formation déjà réalisée par le groupe, méthode pertinente d'empowerment qui



s'accompagne de différents dispositifs d'écoute / de suivi,

Problématique : qui va bénéficier de la formation ? dans l'idéal, proposer aux personnes victimes de harcèlement de la suivre, et que les délégués et les élu-es également. Sur la base du volontariat, il faut demander à chaque école (et pas seulement aux écoles participant au CAE).

Les enjeux de la prochaine séance du CAE (17 mai) : confirmer la date du 7 juin, rédiger le mail à envoyer aux directeur-trices pour les inscriptions à cette formation, travailler sur la manière de restituer la formation à l'ensemble des enfants du 7ème arrondissement.

La fin de la séance s'est terminée par une restitution commune avec questions/réponses et l'enregistrement de l'avancement des groupes.

---

La prochaine séance du Conseil d'Arrondissement des Enfants aura lieu le **mercredi 17 mai**.